

## Mémento 2023-2024 ...

# sous le signe de l'action syndicale !

À peine sortie de la très grande bataille contre la réforme des retraites, l'équipe nationale du SNASUB-FSU a enchaîné sur la confection de ce *Mémento 2023-2024*. Bien sûr, nous assurons le suivi juridique de son contenu au fil de l'eau et tentons de coller au plus près des évolutions légales et réglementaires pour que vous ayez entre les mains des pages aussi précises que possible.

Vous y trouverez donc une rubrique à jour concernant la question des retraites, mais aussi les grilles indiciaires de traitement, les coordonnées des équipes académiques du SNASUB-FSU, de nos élu·es aux dernières élections professionnelles dans les CAPN, mais aussi à CANOPE, au CNED, à l'ONISEP.

Certes, comme toute œuvre collective, elle n'en demeure pas moins perfectible. Si, par « malheur », vous ne trouviez pas la réponse à votre question dans ce *Mémento*, le SNASUB-FSU reste à votre écoute pour vous l'apporter tout de même.

Contactez-nous sur [snasub.fsu@snasub.fr](mailto:snasub.fsu@snasub.fr) et nous nous ferons un devoir de vous répondre !

Mais des informations brutes sans en expliquer le sens n'aurait... pas grand sens ! C'est pourquoi nous les accompagnons d'une analyse syndicale sur le contexte social présent pour offrir une intelligibilité à ce qui nous est imposé. Dans une période où règne en maître la confusion des idées, nous estimons

nécessaire et urgent de défendre cette belle idée du progrès social contre les régressions en tout genre. **C'est ce qui nous motive ! L'espoir d'une amélioration nette de nos conditions de vie et de travail.**

Le rôle fondamental du syndicat est d'apporter une aide au quotidien, d'être la forme première, immédiate, de la solidarité et de la défense individuelle et collective des salarié·es. C'est la raison pour laquelle nous avons toutes et tous besoin d'une organisation permanente, que l'on peut contacter à tout moment, pour trouver appui et soutien.

Rien de bon n'arrivera tout seul, il faut s'épauler, s'organiser. Nous avons conscience des limites de l'action individuelle et pensons que, rassemblé·es, nous pèserons plus fortement sur les décisions qui nous concernent. Et que nous nous donnerons les moyens d'organiser le plus efficacement des actions collectives propres aux personnels administratifs, ITRF et des Bibliothèques, que l'on soit titulaires ou non titulaires. **Nous savons que celles et ceux qui sont les mieux organisé·es sont ceux que l'on entend le plus.**

**Alors, faisons-nous entendre, et pour cela, syndiquons-nous !**

François Ferrette, Julie Robert  
et Philippe Lalouette  
Co-secrétaires généraux du SNASUB-FSU